SERMENT D'ARCHIMEDE

Considérant la vie d'Archimède de Syracuse qui illustra dès l'antiquité le potentiel ambivalent de la technique,
Considérant la responsabilité croissante des ingénieurs et des scientifiques à l'égard des hommes et de la nature,
Considérant l'importance des problèmes éthiques que soulèvent la technique et ses applications,
Aujourd'hui, je prends les engagements suivants et m'efforcerai de tendre vers l'idéal qu'ils représentent.

Je pratiquerai ma profession pour le bien des personnes, dans le respect des Droits de l'Homme et de l'environnement.*

Je reconnaîtrai, m'étant informé au mieux, la responsabilité de mes actes et ne m'en déchargerai en aucun cas sur autrui.

Je m'appliquerai à parfaire mes compétences professionnelles.

Dans le choix et la réalisation de mes projets, je resterai attentif à leur contexte et conséquences, notamment des points de vue technique, économique, social, écologique Je porterai une attention particulière aux projets pouvant avoir des fins militaires.

Je contribuerai, dans la mesure de mes moyens, à promouvoir des rapports équitables entre les hommes et (à) soutenir le développement des pays économiquement faibles.

Je transmettrai, avec rigueur et honnêteté, à des interlocuteurs choisis avec discernement, toute information importante, si elle représente un acquis pour la société ou si sa rétention constitue un danger pour autrui. Dans ce dernier cas, je veillerai à ce que l'information débouche sur des dispositions concrètes.

Je ne me laisserai pas dominer par la défense de mes intérêts ou ceux de ma profession.

Je m'efforcerai, dans la mesure de mes moyens, d'amener mon entreprise à prendre en compte les préoccupations du présent serment.

Je pratiquerai ma profession en toute honnêteté intellectuelle, avec conscience et dignité.

Je le promets solennellement, librement et sur mon honneur.

Section de Chimie et Génie chimique

* Selon la déclaration universelle de l'ONU (10 décembre 1948)

Lausanne, le 1er Octobre 2022